

GAD 2101 Classement et description des archives

Automne 2018

Responsable : (à venir)

Objectifs

Ce cours devrait permettre à l'étudiant(e) de :

1. Connaître les valeurs, les principes et les règles qui dictent les pratiques en matière de classification et de description des archives.
2. Approfondir le principe de respect des fonds dans la gestion des ensembles documentaires.
3. Élaborer un plan de classification d'un fonds d'archives.
4. Réaliser la description et l'indexation d'un ensemble documentaire à partir des *Règles pour la description des documents d'archives*.

Contenu

Dans le cadre de ce cours, la classification et la description des archives seront abordées sous l'angle d'un ensemble d'opérations physiques et intellectuelles qui visent à permettre l'accès à un ou à des ensembles documentaires. Les exposés, les échanges et les ateliers seront animés à l'intérieur des trois blocs suivants :

1. La classification : la fonction et les étapes, les principes et les règles, les outils de travail, l'analyse documentaire et la rédaction du plan de classification.
2. La description : la fonction et les étapes, les outils de normalisation, l'analyse documentaire, la rédaction d'une description, les instruments de recherche.
3. L'indexation : la fonction et les étapes, le contrôle de vocabulaire et le contrôle d'autorité, la production de l'indexation.

Fonctionnement

Exposés magistraux, lectures obligatoires, forums et classe virtuelle, exercices.

Évaluation

- étude de cas : 10 %
- travail d'exploration (2) : 35 %
- participation à la classe virtuelle et aux forums de discussion : 15 %
- examen final : 40 %

Bibliographie

Une bibliographie détaillée sera fournie durant le cours.

Compétence langagière

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Politique d'évaluation des études

Politique d'évaluation du français

Politique sur le plagiat

Politique de révision de notes

Évaluation du cours